

AVIS PUBLIC

Centre de services scolaire des Mille-Îles

ADOPTION DU BUDGET 2024-2025 SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

AVIS EST DONNÉ que, conformément à l'article 278 de la *Loi sur l'instruction publique*, le conseil d'administration du Centre de services scolaire des Mille-Îles adoptera le budget 2024-2025 lors de sa séance ordinaire du 27 août 2024 à 19 h 30, à la salle Jacques-St-André du Centre multiservice de Sainte-Thérèse, 125, rue Beauchamp, Sainte-Thérèse.

Le public est invité à assister à la séance ordinaire du conseil d'administration en présentiel.

Pour assister à la séance et/ou poser une question

Toute personne souhaitant assister à la séance du CA ou poser une question en présentiel durant la *Période de questions du public* doit, au préalable, s'inscrire à cet effet en remplissant le formulaire d'inscription disponible sur le [site Internet du CSSMI](#) sous l'onglet CSSMI / Conseil d'administration / Période de questions.

Les règles de fonctionnement de la période de questions du public sont également disponibles sous le même onglet.

Seules les personnes inscrites au plus tard à 17 h le 26 août 2024 peuvent poser une question durant le point *Période de questions du public*.

Donné à Saint-Eustache, ce 7^e jour du mois d'août 2024.

La secrétaire générale,

M^e Marie-France Dion

www.cssmi.qc.ca

Québec 